

Après avoir une formation en danse commencée à 14 ans, Zerbeline Méchain poursuit, en tant qu'intermittente du spectacle, une carrière de danseuse-interprète.

Les spectacles auxquels elle participe lui permettent d'enrichir sa palette de styles. Elle est dans un environnement où des danseurs de tous horizons se croisent et cela change l'idée qu'elle avait de la notion de "bonne carrière" lorsqu'on est danseuse ou danseur.

Elle décide de mettre fin à sa carrière et entre en formation pédagogique au CEFEDM (ancien PESMD) pour passer son Diplôme d'État de professeur de danse classique. Elle obtiendra aussi son EAT en danse contemporaine.

C'est lors de cette formation qu'elle découvre la pédagogie et cela restera le fil conducteur de la suite de sa carrière. Elle obtient son Diplôme d'État de professeur de danse en 2010.

Elle commence à enseigner au Conservatoire de Bordeaux immédiatement après, et cela pendant 10 ans. Elle y sera aussi coordinatrice du Département Danse.

Ces années d'expérience, couplées à la réflexion menée pendant la formation au Certificat d'Aptitude du CNSMD de Lyon, dont elle sort diplômée en 2015, la pousseront à vouloir être à un endroit d'accompagnement des élèves, autre que le studio.

Elle enseignera au pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse, Bordeaux Nouvelle Aquitaine de 2018 à 2021.

Son attachement à la réflexion et aux outils d'analyse de la danse lui permettront d'intégrer la formation Notation Laban au CNSMD de Paris. Elle est diplômée du 1er cycle et poursuit sa formation en 2nd cycle.

En 2022, elle reprend la direction de l'École du Ballet de Nord et devient directrice des études et de l'enseignement du CCN Hauts-de-France Roubaix, dirigé par Sylvain Groud. Elle est ainsi, de fait, aussi directrice adjointe du Conservatoire de Roubaix.

Elle continue à enseigner au sein de cette institution, ainsi que dans le cadre de l'Enseignement Régulier en Danse. Elle participe à des jurys dans d'autres Conservatoires, pour les épreuves d'admissibilité à l'EAT, ainsi que pour les épreuves de pédagogie du Diplôme d'État.

La pédagogie, l'analyse de la danse, ainsi que la volonté de mettre l'élève au centre des apprentissages permet à son enseignement de la danse classique de construire des danseuses et danseurs faisant partie d'une filiation, tout en leur permettant d'être créatrice et créateur.